



Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture au Manitoba

Prévisions agricoles jusqu'en 2029



Le secteur agricole du Canada affrontera des défis uniques relativement au marché du travail pour les années à venir. Le présent rapport examine l'incidence de ces difficultés sur la province du Manitoba entre aujourd'hui et 2029.



Aperçu à l'échelle provinciale

Une force économique majeure ayant des perspectives de production positives, l'industrie agricole du Manitoba a été confrontée à une rareté de main-d'œuvre coûteuse en 2018, qui devrait s'aggraver au cours des dix prochaines années.

Comptant 24 700 travailleurs en 2017, ou 7 % de la main-d'œuvre agricole canadienne, le Manitoba était le sixième employeur en importance du secteur agricole canadien. L'agriculture est un élément important de l'économie de la province, 3,7 % de sa main-d'œuvre étant directement employée par ce secteur. L'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan sont les seules provinces à dépendre encore davantage de l'emploi dans le secteur agricole.

Les trois principaux employeurs agricoles du Manitoba sont l'industrie des céréales et des oléagineux* et les industries de la volaille et des œufs. Le Manitoba est le deuxième employeur en importance de l'industrie des céréales et des oléagineux du Canada, 33 % de la main-d'œuvre agricole de la province étant employée dans cette industrie. L'industrie bovine et l'industrie de la volaille et des œufs représentent respectivement 17 % et 6 % de la main-d'œuvre.

L'industrie agricole de la province présente une très faible dépendance à l'égard des travailleurs étrangers, seuls 2,8 % des travailleurs de la province étant des travailleurs étrangers.

L'âge moyen des travailleurs du secteur agricole du Manitoba augmente; en 2016, 58 % des travailleurs agricoles du Manitoba étaient âgés de 45 ans ou plus. D'ici 2029, la province pourrait perdre 33 % de sa main-d'œuvre en raison des départs à la retraite. Cette tendance contribuera grandement à la baisse de l'offre de main-d'œuvre agricole canadienne de la province, qui devrait diminuer en moyenne de 1,0 % par année d'ici dix ans.

*Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et vigne.

Coup d'œil sur l'industrie agricole du Manitoba

En 2017 :

- Emploie 24 704 personnes
- 3 % de main-d'œuvre étrangère
- 1 100 emplois non pourvus
- 367 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

En 2029 :

- 27 000 travailleurs requis
- 33 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 5 300 emplois qui risquent de demeurer non pourvus

En 2017, la province a été incapable de trouver suffisamment d'employés qualifiés, et 1 100 emplois n'ont pas été pourvus en raison de la pénurie de main-d'œuvre. Ces pénuries ont entraîné des pertes et des retards de production, ainsi que des pertes de ventes de l'ordre de 367 millions de dollars.

D'ici 2029, le besoin de main-d'œuvre s'intensifiera en raison d'une bonne croissance de la production dans l'industrie des céréales et des oléagineux et dans les industries bovine et porcine, qui représentent collectivement 54 % de la main-d'œuvre agricole de la province. La demande de main-d'œuvre croissante et l'offre réduite de travailleurs continueront d'accroître la pénurie de main-d'œuvre, ce qui empêchera le secteur d'atteindre son plein potentiel.

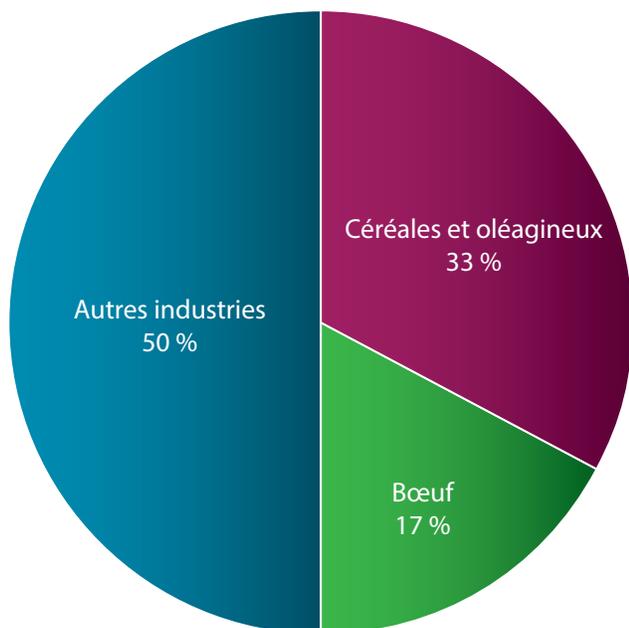


Principales industries agricoles

La main-d'œuvre agricole du Manitoba est dominée par l'industrie des céréales et des oléagineux, l'industrie bovine étant le deuxième employeur en importance de la province. En 2017, 33 % de la main-d'œuvre agricole de la province travaillait dans l'industrie des céréales et des oléagineux, et l'industrie bovine comptait 17 % de la main-d'œuvre du secteur.

Le Manitoba détient une part considérable de l'emploi agricole du Canada dans plusieurs industries. Par exemple, la province employait 21 % de la main-d'œuvre de l'industrie des céréales et des oléagineux, représentant le deuxième employeur en importance après la Saskatchewan, qui employait 44 % de la main-d'œuvre de cette industrie. Le Manitoba est également le quatrième employeur de travailleurs de l'industrie bovine en importance au Canada, 9 % de la main-d'œuvre agricole travaillant dans cette industrie. L'Alberta (34 %), la Saskatchewan (20 %) et l'Ontario (19 %) sont les seules provinces à avoir une part plus importante de la main-d'œuvre.

Profil de l'emploi agricole au Manitoba



Tendances de la production

Les excellentes perspectives de production pour les deux principales industries agricoles du Manitoba stimuleront la demande de main-d'œuvre dans la province.

Au cours de la dernière décennie, une baisse de la demande de produits du bœuf en Amérique du Nord a fait diminuer le nombre de fermes d'élevage au Manitoba. C'est pourquoi le besoin de travailleurs y a chuté plus rapidement que dans la plupart des autres provinces, diminuant en moyenne de 1,5 % par an comparativement à une baisse globale de 0,7 % par an au Canada.

Cependant, pour les dix prochaines années, les perspectives de production des principales industries agricoles du Manitoba sont positives et cette tendance à la baisse devrait s'inverser pour faire place à une augmentation de la demande de main-d'œuvre. Les deux principaux employeurs agricoles du Manitoba devraient connaître une bonne croissance de la production jusqu'en 2029 : l'industrie des céréales et des oléagineux devrait croître de 2,5 % par an et l'industrie bovine de 2,1 % par an.

Lorsqu'on ajoute à l'équation la productivité, ou le niveau de production par travailleur, cela réduit quelque peu la demande globale de main-d'œuvre. Toutefois, pour atteindre son potentiel de production, la main-d'œuvre agricole du Manitoba devra augmenter.



POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- **52 %** des agriculteurs du Manitoba n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2018, comparativement à 47 % pour l'ensemble du Canada.
- **53 %** des agriculteurs du Manitoba s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que seuls 16 % prévoient une baisse.

Prévisions du marché du travail

La demande de main-d'œuvre croissante et l'offre réduite de travailleurs canadiens accroîtront considérablement la pénurie de main-d'œuvre du Manitoba, et l'industrie des céréales et des oléagineux sera la plus durement touchée.

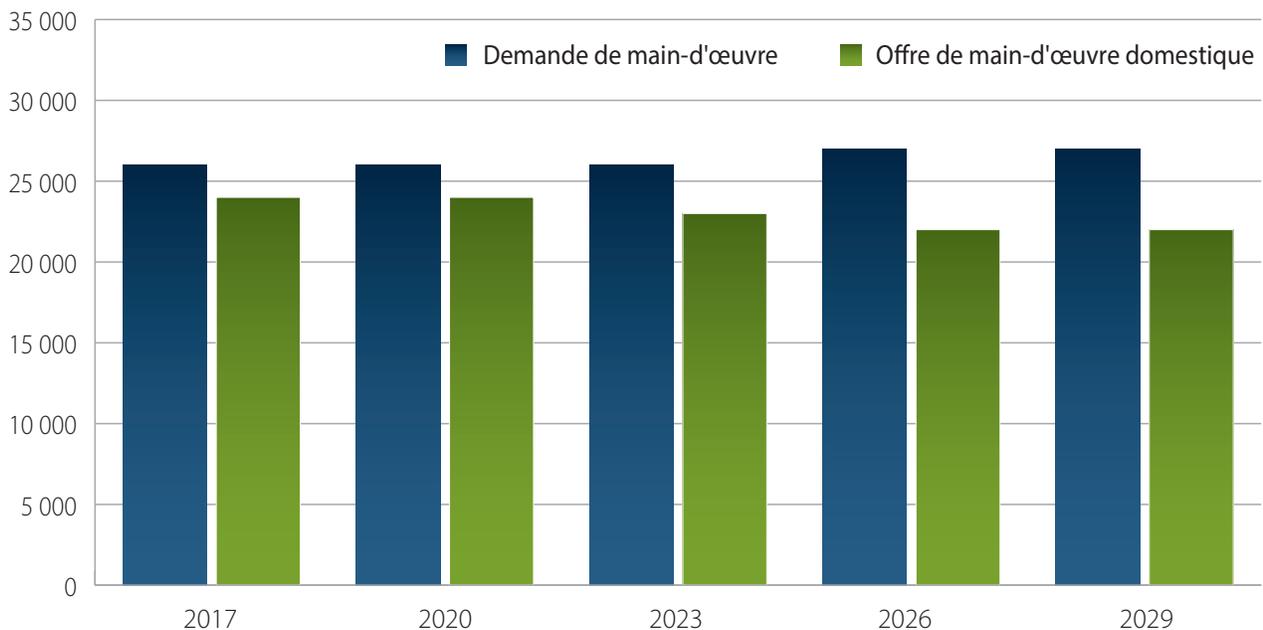
La demande de travailleurs agricoles au Manitoba devrait augmenter légèrement de 0,4 % par an pendant les dix prochaines années, passant de 25 800 travailleurs en 2017 à 27 000 travailleurs en 2029. Ce taux de croissance est légèrement inférieur à la moyenne nationale de 0,5 %.

La demande de main-d'œuvre augmentera, mais on prévoit que le nombre de travailleurs canadiens diminuera, avec 2 700 résidents canadiens de moins qui seront disponibles pour travailler dans l'industrie agricole du Manitoba d'ici 2029. Ainsi, au cours de la prochaine décennie, le nombre d'emplois ne pouvant être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne devrait plus que tripler, passant de 1 400 à 5 300, et le

pourcentage d'emplois risquant de ne pas être pourvus passera de 6 % à 20 % du total de la main-d'œuvre requise pour soutenir l'industrie. Autrement dit, d'ici dix ans, près d'un emploi agricole sur cinq dans cette province demeurera non pourvu, à moins qu'il soit possible de trouver d'autres travailleurs canadiens ou étrangers.

La pénurie de main-d'œuvre s'intensifiera davantage dans certaines industries par rapport à d'autres, et les deux principales industries agricoles du Manitoba seront les plus durement touchées. Dans l'industrie des céréales et des oléagineux, environ 1 200 emplois supplémentaires ne pourront être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne, alors que ce nombre sera de 900 dans l'industrie bovine d'ici 2029.

Le déficit de travailleurs s'accroît dans l'industrie agricole du Manitoba



Travailleurs étrangers

La proportion de travailleurs étrangers dans le secteur agricole du Manitoba est l'une des plus basses au pays. Les travailleurs étrangers ne représentaient que 2,8 % de la main-d'œuvre agricole de la province en 2017, comparativement à 17 % pour l'ensemble du Canada. Terre-Neuve-et-Labrador et la Saskatchewan étaient les seules provinces à avoir un nombre inférieur de travailleurs étrangers.

Le faible pourcentage de travailleurs étrangers est lié au nombre relativement important de travailleurs dans l'industrie des céréales et des oléagineux de la province. Les produits de l'industrie des céréales et des oléagineux n'apparaissent pas sur la Liste nationale des secteurs agricoles, une liste des produits agricoles tenue à jour par Emploi et Développement social Canada. Seuls les producteurs des produits figurant sur la liste sont admissibles au Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et au Volet agricole, les deux principaux véhicules permettant aux exploitants agricoles d'avoir accès à des travailleurs étrangers.

Tendances démographiques

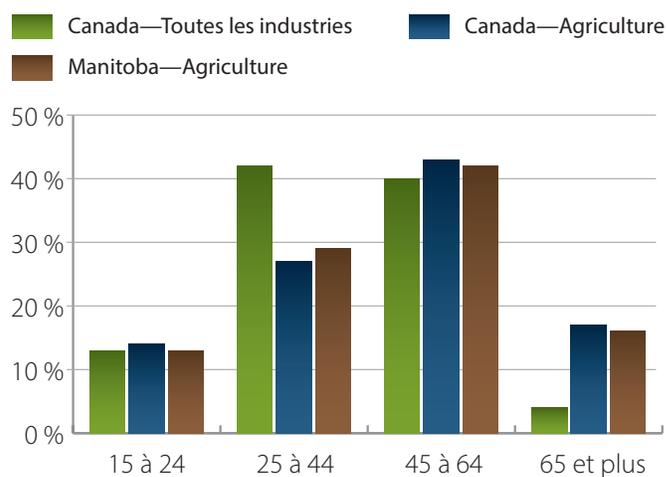
Le vieillissement de la main-d'œuvre agricole du Manitoba réduira le nombre de travailleurs disponibles au cours de la prochaine décennie.

Bien que le Manitoba profite de bons taux d'immigration internationale et d'un bon nombre de diplômés, ces facteurs ne pourront compenser le nombre croissant de départs à la retraite résultant du vieillissement de la main-d'œuvre agricole de la province.

En 2016, 58 % de la main-d'œuvre agricole du Manitoba était âgée d'au moins 45 ans, ce qui correspond plus ou moins à la moyenne canadienne de 59 % pour le secteur agricole, mais reste bien plus élevé que la moyenne de 45 % de l'ensemble des industries canadiennes.

Étant donné le profil d'âge de la province, on prévoit que près d'un travailleur sur trois (33 %) de sa main-d'œuvre agricole domestique prendra sa retraite d'ici 2029.

Répartition de la main-d'œuvre selon l'âge en 2016



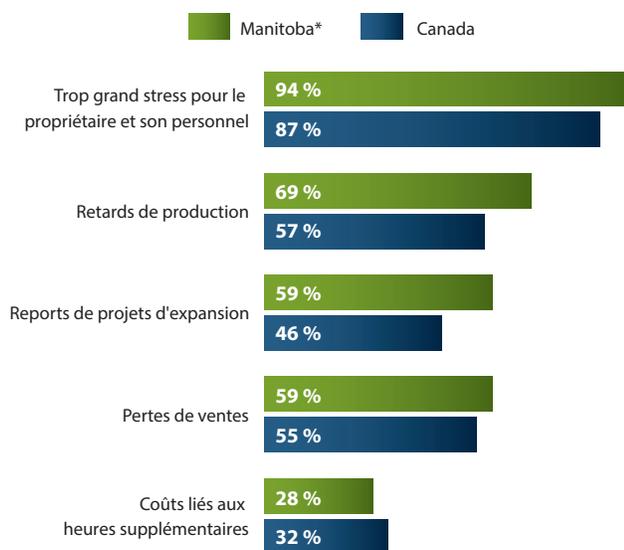
Répercussions financières

Les pénuries de main-d'œuvre ont nui aux finances de la province en 2018 et continueront de limiter la rentabilité et la croissance au cours de la période de prévision.

Il est resté 1 100 emplois non pourvus dans le secteur agricole du Manitoba en 2017, soit l'équivalent de 4,5 % de la main-d'œuvre totale requise. Ce pourcentage était inférieur à la moyenne de 5,4 % à l'échelle nationale. Il est estimé que le secteur agricole du Manitoba a perdu 5,6 % de ses ventes en raison de pénuries de main-d'œuvre en 2018, un pourcentage équivalant à 367 millions de dollars. Puisque la gamme de produits du secteur agricole du Manitoba donne lieu à un ratio bien plus élevé de ventes par travailleur, chaque poste non pourvu a un impact plus important sur les ventes.

Les producteurs du Manitoba ont également signalé d'autres problèmes liés aux pénuries de main-d'œuvre : des producteurs qui ont signalé des pénuries de main-d'œuvre, 94 % ont déclaré qu'il s'agissait d'un trop grand stress pour le propriétaire et son

Répercussions des pénuries de main-d'œuvre



*D'après les réponses de 32 producteurs du Manitoba qui ont déclaré ne pas avoir accès à tous les travailleurs dont ils ont besoin.

personnel, tandis que 69 % ont répondu qu'il s'agissait des retards de production. Les pénuries de main-d'œuvre risquent également de freiner le potentiel de croissance, puisqu'environ 59 % des personnes interrogées ont indiqué le retard ou l'annulation de projets d'expansion en conséquence directe de l'insuffisance de travailleurs, par rapport à seulement 46 % chez les autres producteurs au Canada.

Défis liés à la main-d'œuvre

L'industrie agricole du Manitoba est confrontée à certaines difficultés pour ce qui est d'attirer et de retenir suffisamment de travailleurs.

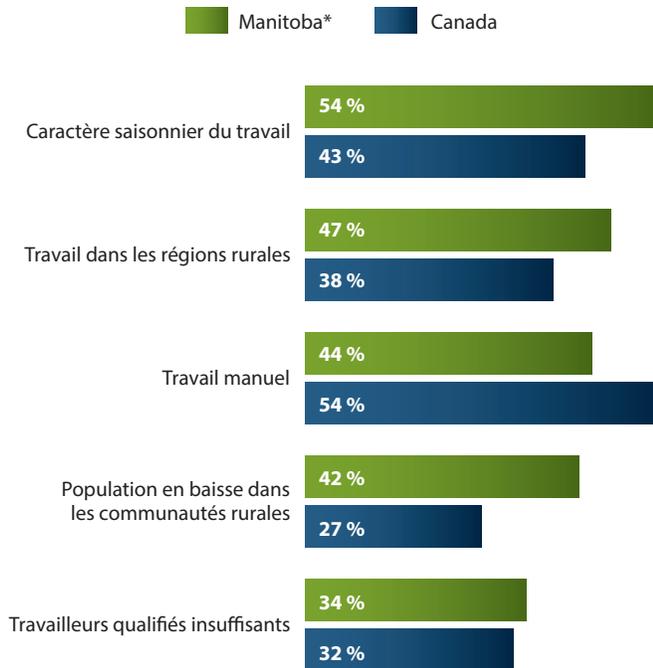
La capacité des employeurs agricoles de la province à attirer et à maintenir en poste suffisamment de travailleurs est entravée par l'emplacement rural des activités agricoles et les conditions d'emploi.

Recrutement de travailleurs

Le secteur agricole du Manitoba est touché par plusieurs des mêmes problèmes de recrutement que rencontre le secteur agricole partout au pays, notamment le manque de travailleurs qualifiés et expérimentés.

Cependant, il fait également face à des défis uniques en matière de main-d'œuvre. Selon des recherches du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, seulement 17 % des producteurs interrogés ont indiqué qu'ils se trouvaient à proximité d'une agglomération de plus de 10 000 habitants, comparativement à 35 % pour les exploitations agricoles à l'échelle nationale. Les producteurs sont donc plus susceptibles d'éprouver des problèmes liés à l'emplacement rural : 47 % ont signalé ce facteur comme étant un obstacle au recrutement, comparativement à 38 % des producteurs à l'échelle nationale. Plus précisément, le déclin des populations rurales est une préoccupation plus grande pour les producteurs de cette province. En effet, 42 % des personnes interrogées ont signalé que cela constituait un obstacle majeur au recrutement, comparativement à 27 % des producteurs à l'échelle du Canada.

Défis liés au recrutement de la main-d'œuvre



*Selon les réponses de 79 producteurs du Manitoba.

Les producteurs du Manitoba étaient aussi plus susceptibles d'être préoccupés par la nature saisonnière du travail agricole, 54 % des producteurs indiquant qu'il s'agit d'un obstacle au recrutement, comparativement à 43 % des producteurs à l'échelle du Canada.

Le manque de travailleurs qualifiés est un autre problème courant de maintien en poste, plus d'un producteur manitobain sur trois (34 %) le signalant comme un problème.

Maintien en poste des travailleurs

Les producteurs agricoles du Manitoba ont moins de difficulté à maintenir en poste les travailleurs. La province a des taux de roulement inférieur à la moyenne, soit des taux de roulement involontaire de

1,8 %, comparativement à la moyenne nationale de 2,5 %, et des taux de roulement volontaire de 6,7 %, comparativement à la moyenne nationale de 10,3 %. Toutefois, les taux de roulement saisonnier de la province sont élevés par rapport aux autres provinces.

Les conditions de travail, y compris la saisonnalité et les longues heures de travail durant la haute saison, constituent les principaux défis de maintien en poste des producteurs du Manitoba; 67 % l'indiquent comme constituant un obstacle, comparativement à 62 % des producteurs de l'ensemble du Canada. Le peu de possibilités d'avancement était la deuxième difficulté en importance, et près d'un producteur du Manitoba sur deux (46 %) a signalé qu'il s'agit d'un obstacle au maintien en poste, comparativement à la moyenne nationale de 41 %.

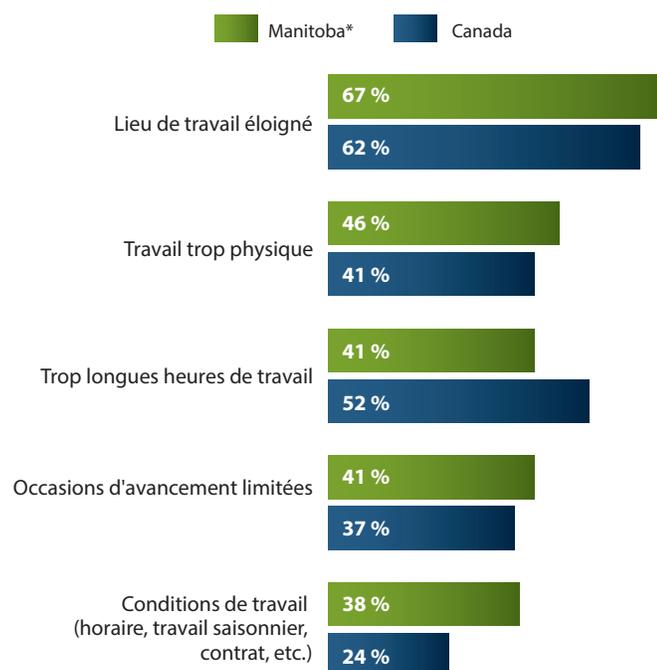
Sur une note plus positive, les producteurs de cette province sont moins susceptibles de considérer la rémunération comme un obstacle au maintien en poste de l'effectif : une personne interrogée sur trois (33 %) l'a signalée comme étant un défi, soit le troisième plus faible pourcentage de toutes les provinces et un pourcentage bien inférieur à la moyenne nationale de 45 %. Cela s'explique en partie par le niveau élevé de mécanisation de l'industrie des céréales et des oléagineux, qui favorise des salaires plus élevés pour les employés opérant de la machinerie complexe et qui emploie 33 % de la main-d'œuvre agricole dans cette province.



Postes les plus difficiles à pourvoir

L'industrie agricole du Manitoba aura le plus de difficultés à pourvoir les postes de gestionnaire dans le domaine de l'agriculture, qui comprennent les propriétaires exploitants et les gestionnaires embauchés, ainsi que les postes d'ouvrier agricole polyvalent. Ensemble, ces postes représentaient 73 % des emplois du secteur de la province en 2017, et ils formeront la majorité des emplois qui risquent de ne pas être pourvus en raison de la pénurie de main-d'œuvre croissante. D'ici 2029, il y aura 1 800 postes d'ouvrier agricole polyvalent et 900 postes de gestionnaire agricole supplémentaires ne pouvant être pourvus par le bassin de main-d'œuvre canadienne disponible.

Défis liés au maintien en poste des travailleurs



*Selon les réponses de 79 producteurs du Manitoba.

Conclusion

Les perspectives de production de l'industrie agricole du Manitoba sont positives, mais la demande de main-d'œuvre croissante et l'offre réduite de travailleurs canadiens menacent sa rentabilité et sa croissance.

Après une décennie de baisse de la demande de produits animaux, la réduction du nombre de fermes d'élevage au Manitoba ainsi qu'une diminution du besoin de main-d'œuvre agricole, le Manitoba entre dans une période de croissance et ses deux principaux employeurs agricoles (l'industrie des céréales et des oléagineux et l'industrie bovine) devraient connaître une forte augmentation de la production au cours des prochaines années.

Toutefois, la main-d'œuvre suit une tendance inverse, une perte de 2 700 travailleurs supplémentaires étant prévue en raison des départs à la retraite et d'autres facteurs. Par conséquent, la pénurie de main-d'œuvre va s'intensifier dans la province et près d'un emploi agricole sur cinq (20 %) pourrait demeurer non pourvu d'ici 2029. Les pénuries de main-d'œuvre ont coûté au secteur agricole du Manitoba 367 millions de dollars en 2018; or elles pourraient entraîner des pertes encore plus importantes et elles entraveront la capacité du secteur à prospérer.

Le Manitoba connaît des difficultés d'augmentation de sa main-d'œuvre :

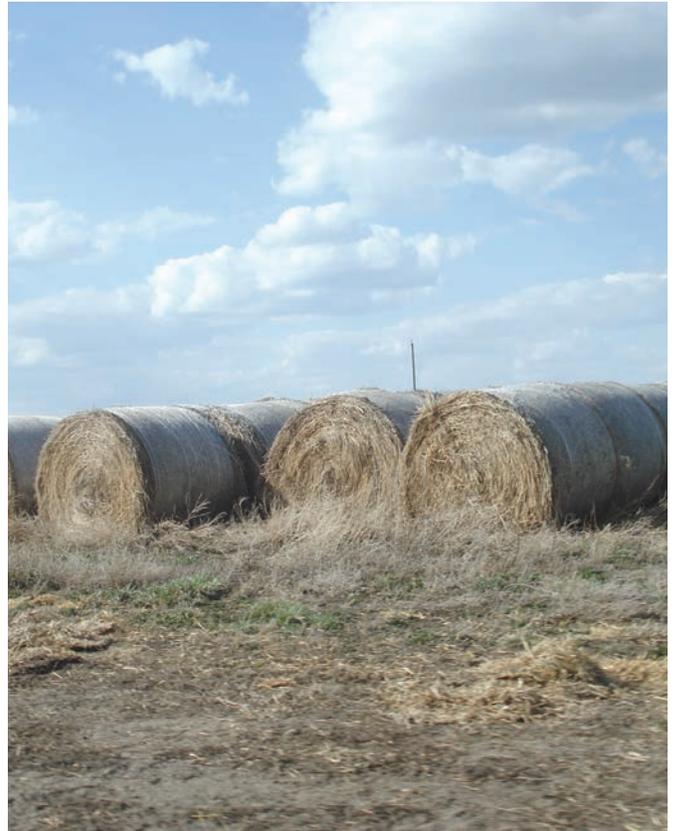
- Le fait que les activités se déroulent en milieu rural est l'un des principaux obstacles au recrutement, car bien des travailleurs ne souhaitent pas déménager en milieu rural ou faire la navette entre la ville et la ferme.
- Les employeurs agricoles ont de la difficulté à maintenir en poste leurs employés en raison des conditions de travail et du peu de possibilités d'avancement.
- Le vieillissement de la main-d'œuvre fait en sorte que 33 % des travailleurs prendront leur retraite d'ici 2029.

- Les pénuries de main-d'œuvre sont plus susceptibles d'entraîner un stress excessif pour les propriétaires et les autres employés des exploitations agricoles de la province.

Pour relever ces défis, la province pourrait miser sur ces points forts :

- Le Manitoba affiche des taux de roulement volontaire et involontaire inférieurs à la moyenne.
- De bons taux d'immigration interprovinciale et internationale et un nombre satisfaisant de diplômés pourraient améliorer l'offre de main-d'œuvre.
- Le secteur a la possibilité de faire appel à des programmes de formation, au mentorat et à l'encadrement pour accroître les compétences de la main-d'œuvre.

Le fait de remédier à ses problèmes de main-d'œuvre et d'augmenter le bassin de travailleurs disponibles permettra au Manitoba de mieux se préparer à tirer parti de la décennie de croissance à venir.



À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée entre 2014 et 2016. La recherche vise à réévaluer le marché du travail actuel, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2018 et 2029, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de travail agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production différents et pour 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à plusieurs activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- **Une enquête de grande envergure** menée auprès de 1 316 employeurs, 278 travailleurs et 110 intervenants du secteur agricole.
- **Huit webinaires** centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 160 participants.
- Une présentation du groupe consultatif.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

Rapports et fiches d'information régionaux

National ■ Colombie-Britannique ■ Alberta ■ Saskatchewan ■ Manitoba ■ Ontario ■ Québec ■ Nouveau-Brunswick ■ Île-du-Prince-Édouard ■ Nouvelle-Écosse ■ Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : www.AgriLMI.ca.

À propos de CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, maintenir en poste et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.





Remerciements

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe formé de spécialistes provinciaux en matière d'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Présidence : Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack
Aboriginal Aquaculture Association : Marguerite Parker
AGRIcarrières : Robert Ouellet
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marc Ouellet
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic et Michael Donohue
Agri-Food Economic Systems : Al Mussel
Agri-Food Management Excellence : Larry Martin
Ag Women's Network : Katie Keddy
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier
Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin
Fédération canadienne de l'agriculture : Norm Hall et Chris van den Heuvel
Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery
Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison
Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum
Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga
Financement agricole Canada : Marty Seymour
Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Martha Justus et Jonathan Van Amburg
Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture : Merv Wiseman
Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda
Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane
Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Présidence : Stephanie Cruickshanks, Manitoba—ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba
Colombie-Britannique : Heather Anderson et Kelly Rainsforth, ministère de l'Agriculture de la C.-B.
Alberta : Gerard Bos, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta
Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan
Ontario : Jill Melo-Graydon, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Nouvelle-Écosse : Bettina Brown, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
Québec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick
Île-du-Prince-Édouard : Darryl O'Brien, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard
Terre-Neuve-et-Labrador : Derrick Barrett, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
Publication : septembre 2019

T : 613-745-7457
C : info@cahrc-ccrha.ca

Il est possible de télécharger le présent document sur www.cahrc-ccrha.ca
Tous droits réservés. © 2019 CCRHA

Références photographiques : Keystone Agriculture Producers, Lee Townsend, Lydia Schouten, Liz Klose, Stamp Seeds.